

Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 16 septembre 2019 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean Louis PUJOLS, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN, Albert POUMEAUD, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, Sylvie LARUE, Élodie REBEYROL
Absents/Procuration à : Camille DUBOIS (Yves MOREAU) Nadine ELOI (Jean Louis PUJOLS), Cédric MADRONNET, Nadine BINETRUY-MEYER, David SAUTET.

Public : 6 personnes **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean Louis PUJOLS.

Monsieur Le Maire rend hommage à Monsieur Jacques BREUILH, décédé le vendredi précédent, qui a été élu au Conseil Municipal pendant plusieurs mandats et est le père de Nadine ELOI, Adjointe au Maire. Les condoléances sont adressées à la Famille.

Jean-Louis PUJOLS est élu secrétaire de Séance et procède à la lecture des dernières délibérations. Mr Le Maire ouvre la séance en suivant l'ordre du jour :

1-Travaux en cours : période estivale oblige les taches du service technique : soutien aux associations, arrosage, nettoyage, entretien courant des voies, des bourgs et des villages. Les classes pour les CM1 et CM2 ont été préparées.

2-Hôtel Dieu : une subvention pour les frais d'Etude a été attribuée par la DRAC à hauteur de 45% du montant. Ces travaux devraient se faire à l'automne 2020.

3-Locations Communales :

- <Bail du Cabinet Vétérinaire : 675,00 € renouvelé jusqu'au 30/09/2020
- <Conventions avec NOMN'A : 50,00€/mois pour un local à l'Hôtel Dieu, logis de l'Enclos pour 12 mois de plus.
- <Montgolfière : 300,00 €uros /an, participation à l'entretien du terrain de la Jumenterie.
- <Salle paroissiale : 100,00 €uros/mois, située à l'ancien Centre paroissial. Des travaux sont à prévoir. A noter que le logement est disponible à la location.
- <Echoppe n°1 : arrêt du bail au 30/09/2019
- <Musée de la Médecine : le tarif pour les Journées Européennes du Patrimoine et la Nuit des Musées est fixé à 5,00 €uros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.
- <Un pizzaiolo demande à s'installer une fois par semaine Place du Marquis : accepté moyennant 75€/an.

4-Vente de matériel : les tables de la Salle des Fêtes ont été changées. Le Conseil Municipal a décidé la vente des tables qui dataient de la construction du bâtiment. Le prix a été fixé à 30 €uros pour les tables qui sont en bon état et à 15,00 €uros pour les autres légèrement abimées.

Les suspensions en ½ lune sont à la vente également au prix de 10,00 € chacune. **Se renseigner en Mairie.**

5-Exposition « Le Sport Collectif » : organisée par Caroline pour la Bibliothèque, dans la salle de la Jumenterie, elle sera visitable jusqu'au 9 octobre. Une convention est proposée au Groupe Scolaire.

6-Recensement :

Nouveau recensement sur notre Commune. Il aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020. L'agent coordonnateur est désigné en la personne de Laetitia ANGOIN. Les deux agents recenseurs seront bientôt nommés. Sylvette FORT a assisté à une première réunion à BOULAZAC.

7-Divers :

- <Demande de Mr RISCH refusée.
- <Publicité Musée sur un véhicule de l'Office de Tourisme : refusée.
- <Clôture Chez Mme BANINO entrée de St Agnan : rendez-vous le mardi matin.
- <MNOP : la date est fixée au 26 juin 2020.
- <Réunion organisée par la Gendarmerie « Pour Votre Sécurité, ayez les bons réflexes », le 9 octobre/15 heures.
- <Catastrophes Naturelles : la Commune n'est pas retenue.
- <Club de Gym : le club a été labellisé au niveau départemental : félicitations !
- <Soutien contre la fermeture de la Trésorerie.
- <Mme BROCHARD Véronique met la Commune au Tribunal.

8-Les Adjoins :

<Jean-Louis PUJOLS :

<Adressage : la pose des dernières plaques et panneaux est terminée, celle des numéros débute. Les agents ont commencé par les villages (le Buisson, les Vidaloux, etc.) et termineront par les bourgs de ST Agnan et enfin Hautefort. Ne pas oublier de signaler l'endroit où la pose de ces plaques est souhaitée. Quelques modifications de noms de voie ont été décidées avec Impasse de Peyrechesse (Le Buisson), Chemin de Mouney-Haut (route de la Besse), Esplanade des Ecoles (Groupe Scolaire), Route de Chez PInet (remplace route de la Farairie)

<Villages fleuris : le jury départemental a effectué la visite de notre Commune le vendredi 9 août. Les délibérations se feront le 21 octobre et le résultat nous sera transmis courant décembre. La remise des prix aura lieu le 31 janvier à OBJAT, nos voisins corréziens. Cette ½ journée s'est très bien passée !

<Maisons Fleuries : notre jury Communal s'est déplacé sur le territoire de notre Commune le 25 juillet. La remise des prix aura lieu en suivant la remise des prix de la Région.

<TERRA AVENTURA : cette activité très prisée par les familles est en place à Terrasson. Grand succès populaire, il est important que cette activité soit en place sur HAUTEFORT. Cela apporte de l'activité aux commerces et une animation importante dans les villages qui sont déjà inscrits.

<Concert : une demande est faite par une chorale pour faire un concert en décembre à l'Eglise de Saint Agnan. Accepté.

<Philippe MOUSSEAULT :

<Groupe Scolaire : la rentrée s'est bien passée avec un effectif de 104 élèves (le nombre sera détaillé dans le prochain BIM). La cantine présente des problèmes de discipline. Une réunion avec les parents est prévue.

<Inter villages : journée très intéressante avec la participation de 6 Communes du canton : Ajat, Beauregard, Thenon, La Chapelle Saint Jean, Le Lardin et **Hautefort** (représenté par l'USH et l'APE). Le vainqueur a été AJAT qui organisera les jeux l'an prochain. Bonne animation, bonne ambiance, les jeux au profit de Camille ont donné environ 300,00 €uros de gains. Il est regretté le peu de participation, ce qui est dommage surtout pour le soutien envers la famille de Camille.

<Sylvette FORT :

<BIM : le numéro 76 est en préparation, les articles sont à transmettre rapidement.

<Ateliers numériques : ils reprennent le 30 septembre pour les plus de 55 ans. Le programme est publié sur le site.

<SMD3 : le syndicat départemental des Ordures Ménagères invite les élus à une visite du site de Saint Laurent des Combes. Se faire inscrire.

<Cadeaux aux aînés de la Commune : c'est reconduit pour cette année. La commande doit se préparer. Le nombre de personnes concernées est de 108 de plus de 75 ans.

La séance est levée à 23h40.